

PV AG Agricover SCES 25 mai 2025

L'Assemblée générale a lieu à la Ferme du Gasi (Glimes). Les coopérateurs.rices présent.e.s se partagent comme suivant :

45 coopérateurs présents, 36 représentés (procurations)

- Coopérateurs B : 35 présents, 35 représentés
- Coopérateurs A : 10 présents, 1 représenté

Emmanuel De Brouwer, administrateur, préside l'Assemblée.

A l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 2 juin 2024;
2. Présentation des activités et comptes 2024 + questions/réponses ;
3. Approbation des comptes (vote) ;
4. Décharge aux administrateur.trice.s (vote) ;
5. Perspectives et projets 2025 + questions/réponses ;
6. Démission, renouvellement de mandats et élection de nouveaux/nouvelles administrateur.trice.s

1) Approbation du PV de l'assemblée générale du 2 juin 2024

Vote

Nombre de votants : 81	
Abstention	0
Contre	0
En faveur	81

2) Activités de la coopérative en 2024

- **Séverine Berger**, la nouvelle coordinatrice depuis décembre 2024, se présente en quelques mots à l'Assemblée.
- **Pia Monville** présente les activités de l'année dernière. On dénombre de nombreuses activités de renfort vers Agricover (comme la nouvelle coordinatrice) pour permettre de dégager du temps
- Développement d'une nouvelle identité graphique pour la communication en partenariat avec l'asbl et développement d'un nouveau site internet

2025

- Développement dans les magasins : amélioration des process de fonctionnement changement dans la chaîne logistique et amélioration dans les choix de producteurs
- Changement total pour le webshop ; un nouveau visuel mais surtout une nouvelle interface avec deux entrées distinctes pour les professionnels et les particuliers. Cela permet une meilleure accessibilité, une meilleure visibilité et une facilité d'utilisation. Une réflexion sur la chaîne logistique a été entamée en parallèle : on ne part plus d'un prix fixe avec des poids variables mais d'un prix au kilo avec un colisage libre. On voit déjà les effets bénéfiques avec une fréquentation et des achats en augmentation. Ce changement de webshop a été possible grâce au collectif 5C qui a permis la mise à disposition d'un outil (Socleo) avec un accompagnement approprié. La transition a représenté un grand travail pour toute l'équipe.
- Pour rappel, 5C est le collectif des coopératives de consommateurs et producteurs et est un atout précieux pour la coopérative. Le Collectif permet des économies d'échelle en rassemblant les forces (comme pour le programme ou des formations) mais c'est également un outil de relais de lobbying politique ou un relais utile vers les administrations ou encore l'AFSCA.
- En 2024 la coopérative a également travaillé à l'accès pour tous à une alimentation de qualité, un travail peu visible mais une volonté qui se maintient grâce entre autres et principalement aux euros solidaires. Ce point reviendra dans les projets 2025.
- **Cédric Mélin** (Projet Reloc, R&D transformation) - Débuté en 2023, le projet Reloc s'est développé en 2024 principalement autour du tissage de partenariats et de réseaux, entre autres avec les autres acteurs 5C. Aujourd'hui, l'atelier est prêt pour une grosse production (sauces tomates, ratatouille et transformation de petits fruits, ...). Les produits devraient être disponibles dès cet hiver dans les magasins
- **Valérie Dheur** – AgricoTiers, il s'agit d'un projet juridiquement séparé de la coopérative mais complètement au cœur des activités de sensibilisation et d'essaimage. En 2024, grâce au subside, l'asbl a pu réaliser de nombreuses activités aussi autour de la transition en général et de créer une forte activité dans le tiers-lieu. Une activité centrale de l'asbl reste Agrignoter, le service traiteur et restauration qui est une activité de croisement car elle permet la vente et la mise en valeur des produits de l'agriculture bio soutenable issus des producteurs mais c'est aussi une mise en pratique de l'alimentation durable afin de démontrer que l'on peut manger sainement et goûter avec des produits de saison et enfin c'est un magnifique outil de sensibilisation, la nourriture casse les codes et donne un accès différent. Le service traiteur est

2025

disponible pour toutes pour vos activités familiales ou professionnelles.
Agrignoter sera sur quelques festivals cet été.

Jean-Philippe Habran : Rapport social

- Les activités et la gestion des ressources humaines ne fait que grandir, nous profitons de ce moment pour remercier les coordinatrices pour leur travail.
- Le travail au quotidien demande beaucoup de réglages et de coordinations ainsi que de la solidarité entre les travailleurs. Tous les projets sont montés grâce à la solidarité entre les pairs et à la transversalité qui a été de mise, nous pensons en particulier à la transition sur le webshop qui a requis l'aide de tous.
- Nous souhaitons mettre aussi en avant le travail réalisé à l'entrepôt, celui-ci n'est pas vraiment visible et les conditions de travail sont parfois ingrates.
- En 2024, la coopérative a essayé de retravailler à tisser du lien avec les points de dépôt (Bxl) et à entamé une réflexion dans ce sens pour permettre plus de relation entre les points de dépôt et la coopérative.
- **Stephane César et Laurent Maertens** - Le Pôle Conso qui existe depuis le début de l'activité a participé à l'élaboration de la charte par exemple. Celui-ci se rencontre environ tous les deux mois, tous les coopérateurs sont invités à participer. L'objectif du Pôle conso peut se résumer autour de l'idée d'organiser des activités ,de participer à des activités de la coopérative ou d'autres où la coopérative est présente en extérieur , et de donner un coup de main pratique à l'assemblée générale ou ce genre de choses. L'objectif est de faire vivre la coopérative et les idées qu'elle défend.
- Pôle producteur présenté par **Jean-François Aseglio** - les Trois Maraîchers. Tous les espaces de la coopérative sont utiles et positifs pour les producteurs malgré leur diversité (pain, œufs ou des fruits, ...) le pôle des producteurs permet plein de choses qui sont utiles pour tous :
 - 1-le fait simplement d'avoir un espace de vente qui assure une certaine stabilité
 - 2-les échanges de produits pour faciliter la gestion dans des point de vente de chacun
 - 3- C'est une chambre politique qui permet de donner de la voix et de l'espace de réflexion surtout par rapport au bio
 - 4 - C'est un espace pour avoir des réflexions pratiques, comme par exemple, comment utiliser le plastique au sein de son exploitation, c'est une bonne façon de se remettre en question et de faire évoluer ses pratiques en partant bien entendu de la charte mais pour permettre d'aller encore plus loin et de faire encore mieux.
 - 5 - C'est un outil qui permet de diminuer le sentiment d'isolement et de sentir une solidarité

2025

Pia Monville : les comptes

Les comptes en format BNB ont été distribués à l'ensemble de l'Assemblée à l'entrée les comptes sont disponibles pour tous les coopérateurs qui le souhaitent sur simple demande auprès de Jean-Philippe

Pia présente une synthèse des comptes

- le chiffre d'affaires enregistré en 2024 est de 2.435.000 € ce qui représente le plus gros chiffre d'affaires jamais engrangé par Agricover. C'est une augmentation de plus 14 % par rapport à 2023.
- Dans le détail
 - o l'entrepôt (= webshop + les échanges de produits entre producteurs + grossiste) représente une augmentation de 5 %
 - o le magasin de Gembloux une augmentation d'environ 11 %
 - o le magasin de Court-Saint-Étienne qui vit sa troisième année en 2024 une augmentation de 43%
 - o Par contre, en opposition, les autres produits d'exploitation sont en diminution principalement car il n'y a plus de subsidiation et que les loyers sont en baisse, puisqu'une partie de ceux-ci ont été transférés dans l'asbl.
- Dépenses
 - o les coûts sont stabilisés.
 - o On remarquera que 70 % de l'approvisionnement de la coopérative provient des producteurs de la coopérative et les 30 % restants de grossistes mais aussi de producteurs partenaires
 - o une diminution est à remarquer sur les emballages grâce à la réflexion sur la chaîne de logistique. Cette diminution devrait continuer en 2025 puisque les changements ont été terminés en 2025.
 - o Les RH sont stabilisés et ceci malgré l'indexation. Un gros travail a été réalisé en 2023, car c'est une des raisons majeures qui avait entraîné la perte de 2022. Le changement opéré en 2023 continue de donner ses effets en 2024 et permet cette stabilisation globale de dépenses RH.
 - o Les amortissements sont stables.

De ce fait, on engrange en 2024 un bénéfice d'exploitation de 29.000 € ce qui est positif et signifie que l'activité est saine. Le chiffre réel donc le bénéfice courant après déduction de la part du subside 'Hall-relais' et de 48000 € c'est une très bonne année permettant de continuer d'éponger la perte de 2022.

3. Vote pour les comptes : les comptes sont approuvés à l'unanimité

2025

Nombre de votants : 81	
Abstention	0
Contre	0
En faveur	81

4. Vote de la décharge : les administrateur.rice.s sont déchargés pour 2024, à l'unanimité.

5. Perspectives et projets 2025.

Projets 2025

- **JP** : Comme expliqué dans le point d'activité 2024, la question de l'appui à une alimentation de qualité pour tous est un objectif de la coopérative qui va se concrétiser de façon plus visible en 2025 avec la mise en place d'un projet de magasin mixte. En période de crise Covid, il avait été mis en évidence un manque d'épicerie sociale à Gembloux. Après une longue réflexion entamée en partenariat entre la coopérative et d'autres opérateurs liés à l'aide alimentaire à Gembloux, on concrétise en 2025, le projet d'un magasin solidaire en centre-ville (hébergé hors structure Agricover, dans une asbl gouvernée par les partenaires). Ce projet est soutenu par la ville et entre dans le cadre du projet « territoire zéro chômeur », avec l'engagement par notre structure d'Andreia (mai 2025).
- En 2025 Agricover poursuit son appui aux achats pour les épiceries sociales et autres organismes d'aide alimentaire via l'euro solidaire en permettant des achats à moindre prix de produits de qualité
- **Pia** : à Court-Saint-Étienne, des paniers sont retirés directement au magasin, il n'y a pas de différence visible avec les achats webshop. Cela a un impact bénéfique pour tous et on remarque que cela permet de casser les barrières de créer du lien social entre les personnes.
- Après une longue gestation en 2024, la coopérative immobilière à finalité sociale Navimo a vu le jour en mai 2025. La coopérative aura la charge de gérer les bâtiments et de développer de nouveaux projets immobiliers. Navimo a vu le jour à la suite d'une longue réflexion autour du bâtiment actuel de la coopérative qui a redéfini ses besoins et ses objectifs face aux opportunités et évolutions (entre autres changements du plan de secteur permettant de nouvelles choses sur le 37 de la chaussée de Wavre). La gestion immobilière et l'investissement immobilier sont des activités qui requiert des compétences et un spectre d'action qui doivent être sorti d'Agricover afin de lui permettre de se concentrer sur son activité centrale.

2025

L'acte de constitution a été signé ce mardi et l'objet social est un peu plus large que juste sur le bâtiment.

Il y aura 5 types de part de coopérateur

- A les parts garants
- B les parts pour les occupants et utilisateurs des lieux
- C les parts pour de l'investissement public ou institutionnel
- D les parts pour l'investissement individuel
- E les parts de supports

La coopérative doit rendre un dossier FSMA, afin de pouvoir obtenir le droit du régulateur de lancer un appel public à l'épargne.

Pour rappel, le bâtiment actuel est vétuste et ne pourra pas tenir. Dans le temps, après avoir envisagé de déménager temporairement le temps des travaux dans le bâtiment actuel, il a finalement été jugé plus pertinent d'envisager un déménagement définitif dans de nouvelles installations appropriées et de réaliser un nouveau projet sur le bâtiment actuel à plus longue échéance.

- Présentation de l'organigramme cf ci joint
- Pia explique son nouveau rôle de coordination générale de toutes les structures

6.Organe d'administration : démission, renouvellement, élection

Le conseil d'administration est composé de :

- Joelle Ricour (conso)
- Stéphane César (conso)
- Eric Suttor (conso)
- Emmanuel De Brouwer (conso)
- Philippe Grevisse (conso)
- Gabriel Van Parys (producteur)
- François Ote (producteur)
- Jean François Aseglio (producteur)
- Eric Evrard (producteur)
- Ignace De Paepe (producteur)

Les mandats de 4 administrateurs sont arrivés à échéance : François Ote, Gabriel Van Parys, Stéphane César et Philippe Grevisse

- Eric Suttor a remis sa démission, a été nommé administrateur pour Navimo et souhaite se consacrer entièrement à ce poste.
- les 4 administrateurs sortants se représentent pour un nouveau mandat

2025

- Un appel à candidature d'administrateur consommateur a été lancé via la convocation à l'AG et sur les newsletters, il n'y pas eu de candidat.e.
- Un appel est relancé en séance et Hélène Ryckmans se présente comme candidate

Vote à bulletin secret – dépouillement

François Ote

Nombre de votants : 81	
Abstention	0
Contre	0
En faveur	81

Gabriel Van Parys

Nombre de votants : 81	
Abstention	0
Contre	0
En faveur	81

Philippe Grevisse

Nombre de votants : 81	
Abstention	0
Contre	3
En faveur	78

Stéphane César

Nombre de votants : 81	
Abstention	0
Contre	0
En faveur	81

Hélène Ryckmans

Nombre de votants : 81	
Abstention	7
Contre	2
En faveur	72

2025

Le nouvel Organe d'administration est composé de :

- Joelle Ricour (conso)
- Stéphane César (conso)
- Hélène Ryckmans (conso)
- Emmanuel De Brouwer (conso)
- Philippe Grevisse (conso)
- Gabriel Van Parys (producteur)
- François Ote (producteur)
- Jean François Aseglio (producteur)
- Eric Evrard (producteur)
- Ignace De Paepe (producteur)

La séance se clôture par des remerciements aux participants et à nos hôtes du jour, le public est invité à partager le verre de l'amitié.

Le 25 mai 2025